



La crampe du vieillissement



Marc De Vos
Directeur
Itinera Institute

Aujourd'hui, nous constatons que cette stratégie est défailante. Après le FMI et la Banque Nationale de Belgique, c'est au tour du Bureau du Plan de souligner que les mesures budgétaires nécessaires ne se prennent pas. Nous savions déjà que, dans un passé récent, des opportunités pour traduire la croissance économique et les charges d'intérêts décroissantes en marge budgétaire ont été manquées. La préférence politique pour des dépenses à court terme était néanmoins virtuellement acceptable, étant donné que l'objectif minimum de réduction de la dette publique tenait debout, même si pour cela il a fallu recourir à des mesures créatives uniques.

Maintenant, le prétexte a lui-aussi disparu. Le budget 2007 devait se clôturer sur un surplus ; on a fini l'année avec un déficit de 0,3%. Pour 2008 un surplus de 0,5% est de mise,

soit grosso modo 1,6 milliards d'euro. Or, on aura dans le meilleur des cas un budget en équilibre. Et encore, en faisant des hypothèses qui pour notre premier ministre sont volontaristes mais qui aux yeux de nombreux observateurs sont irréalistes. Si ça continue comme ça, le futur nous apportera moins de pensions et de soins de santé pour les générations plus âgées, ou alors plus de cotisations pour les générations les plus jeunes.

Le Bureau du Plan avance même un chiffre : Sans surplus budgétaires, le coût du vieillissement doit être réduit d'un quart au travers de réformes structurelles, à savoir d'une augmentation graduelle de l'âge réel de la retraite jusqu'à 63 ans. Le langage est franc et le message est clair. Mais il donne la fausse impression de l'existence d'un arbitrage entre discipline budgétaire

et réformes politiques pour faire face au vieillissement.

Il n'y a pas de ou-ou, mais bien de et-et. Car les objectifs budgétaires du Conseil Supérieur des Finances, qu'on est loin d'atteindre pour l'instant, suggèrent d'eux-mêmes la nécessité d'entreprendre des réformes structurelles. La discipline budgétaire et l'allègement de la dette ne sont qu'un des piliers du Comité du Vieillissement. En effet, le calcul du Comité est basé sur une série de suppositions qui nécessitent du changement dans les performances socio-économiques de notre pays. Ainsi, le comité suppose un taux d'activité de 70%, soit l'équivalent de centaines de milliers d'emplois à créer dans le secteur privé. Ces emplois ne verront le jour que dans un contexte de croissance et de création d'emplois, qui ne tombera évidemment pas du ciel, mais au contraire, dépendra de l'amélioration de notre compétitivité

et des performances accrues dont sera capable notre marché du travail.

Pour cela, nous avons besoin de réformes. Cela vaut également pour l'hypothèse du Comité d'Etude sur le Vieillissement selon laquelle le budget public des soins de santé n'augmentera que de 3% par an en plus de l'inflation pendant les décennies à venir. Ces trente dernières années, la croissance réelle du budget pour les soins de santé a augmenté d'environ 5% par an. Quand on se rend compte que les besoins en matière de soins de santé ne feront qu'augmenter, on comprend immédiatement que l'estimation de croissance de 3% est utopique sans une profonde réorganisation du système.

“ N'en doutons donc plus : la discipline budgétaire et les réformes structurelles ne pas des alternatives, mais doivent être conduites en parallèle dans la gestion du vieillissement. ”

” N'en doutons donc plus : la discipline budgétaire et les réformes structurelles ne sont pas des alternatives, mais doivent être conduites en parallèle dans la gestion du vieillissement. Et on n'a pas

encore abordé les implications qui échappent aujourd'hui complètement au débat belge, comme l'impact de la pénurie sur le marché du travail ou le coût économique d'un plus faible potentiel en matière d'innovation au sein d'une population active vieillissante.

La fixation budgétaire dans le débat sur le vieillissement de la population en Belgique fonctionne donc mal. Les termes budgétaires finaux ne sont pas atteints et les réformes politiques nécessaires ne sont pas ou pas suffisamment atteintes. Peut-être que le financement du vieillissement est plus difficile que son externalisation. Ce dernier se fait en effet assez bien : les pensions complémentaires sont encouragées et la part du privé dans les soins de santé ne cesse d'augmenter. Cette année ce sont les régions qui cofinancent le budget fédéral 2008. Une nouvelle tendance?

Marc De Vos

Directeur Itinera Institute

marc.devos@itinerainstitute.org

Het Itinera Institute is een onafhankelijke denktank en doetank die, boven partijgrenzen, regionale verschillen en belangengroepen heen, wegen wil aanreiken voor beleidshervormingen met het oog op duurzame economische groei en sociale bescherming in België en zijn regio's.



Itinera Institute VZW-ASBL

Boulevard Leopold II Laan 184d - B-1080 Brussel - Bruxelles

T +32 2 412 02 62 - F +32 2 412 02 69

info@itinerainstitute.org www.itinerainstitute.org

L'itinera Institute est un think-tank et do-tank indépendant qui, au-dessus et au-delà des partis politiques, des différences régionales et des groupes d'intérêt, veut identifier les chemins de réformes qui garantissent une croissance économique et une protection sociale durables en Belgique et dans ses régions.

Verantwoordelijke uitgever - Editeur responsable: Marc De Vos, Directeur